Sur les crêtes de Lure

Saint-Etienne-les-Orgues

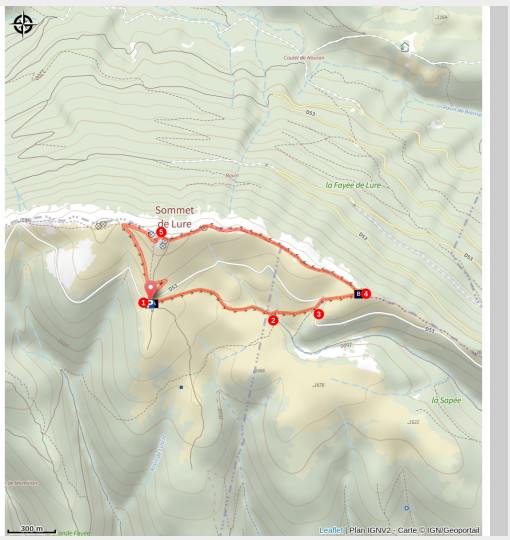

Cairns au sommet de Lure (Francesca Jeanparis)

Au nord, les innombrables sommets des Alpes en tableau. Au sud, les ondulations des massifs provençaux. Le panorama fantastique qu'offre cette courte randonnée est facilement accessible.

Depuis l'aire du sommet de Lure, l'itinéraire suit doucement la courbe de la montagne par ses landes herbeuses, avant une courte montée aux crêtes. Des paysages à perte de vue vous accompagnent en longeant la ligne de crête jusqu'au sommet de Lure.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 4.0 km

Dénivelé positif : 166 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Espace naturel protégé, Randonnée en montagne

Itinéraire

Départ : Aire du sommet de Lure, Saint-Etienne-les-Orgues
Arrivée : Aire du sommet de Lure, Saint-Etienne-les-Orgues
Balisage : GRP® GR® PR

1. **Aire du sommet de Lure** (1 745 m) - Depuis le parking, descendre la piste qui longe la route en direction de "Les Chaumettes" ().
2. **Les Chaumettes** (1 650 m) - Emprunter le sentier qui remonte un peu plus loin à gauche et rejoindre le "Creux des chamois".
3. **Creux des chamois** (1 670 m) - Remonter le sentier à gauche en direction de la "Crête de Lure", traverser la D53 et continuer à monter tout droit sur le sentier jusqu'aux crêtes.
4. **Crête de Lure** (1 716 m) - Prendre à gauche et suivre le sentier de crête pendant un peu plus d'1,5 km jusqu'au "Sommet de Lure" ().
5. **Sommet de Lure** (1 826 m) - Rejoindre l'aire du sommet de Lure par la route qui descend à gauche ().

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...

La pelouse sèche de Lure (A)

Adret et Ubac (B)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Cet itinéraire traverse l'Espace Naturel Sensible du sommet de Lure.

Découvrez la richesse du patrimoine naturel de la montagne de Lure en téléchargeant le livret Les plantes aromatiques et médicinales, histoire de rencontres. Le livret est également disponible en version papier à l'Office de Tourisme de Forcalquier.

Profil altimétrique

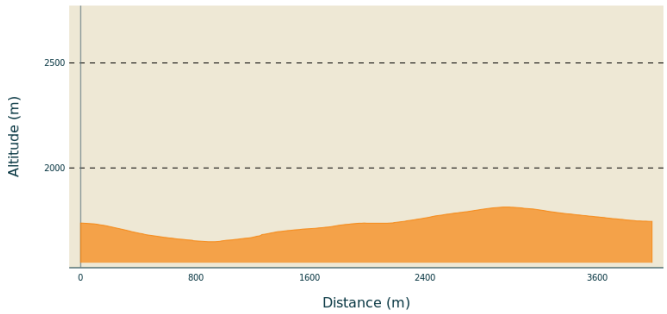

Altitude min 1649 m
Altitude max 1814 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Forcalquier (27 km), prendre la D12 en direction de Saint-Etienne-les-Orgues, puis suivre la D113 en direction de la station de Lure. Arrivé à la station, prendre la D53 à gauche et la suivre jusqu'à l'aire du sommet de Lure.

Parking conseillé

Aire du sommet de Lure, Saint-Etienne-les-Orgues.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/

Bureau d'information touristique de Saint-Etienne-les-Orgues
Médiathèque, 04230 Saint-Etienne-les-Orgues

lure@haute-provence-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 92 73 02 57
http://www.haute-provence-tourisme.com/

Sur votre chemin...

La pelouse sèche de Lure (A)

Au palier des 1500 mètres d’altitude, le paysage s’ouvre et dévoile de grands espaces : c’est la pelouse sèche qui s’étend alors devant vos yeux, s’écorchant par endroits sur les crêtes pour laisser place au calcaire blanc. Ces pelouses abritent des espèces rares et protégées en France, comme l’ancolie de Bertolini, le genêt radié, le gaillet des rochers et le panicaut blanc des Alpes. Des espèces plus emblématiques et bien présentes composent le paysage des crêtes de Lure comme le genévrier rampant, l’absinthe et la grande gentiane.
Crédit photo : Francesca Jeanparis

Adret et Ubac (B)

L'adret (versant sud), baigné de soleil et de pente douce, est bien exposé au climat chaud et sec. Au versant nord, l'ubac, les rayons sont rasants, où la pente est bien plus forte. Ce fort contraste d’ensoleillement a des conséquences dans la durée de dégel, l’humidité des sols et de l’air, et l’érosion des roches qui sont toutes plus importantes à l’ubac. La végétation en est fortement impactée, ce qui contribue à la création de milieux naturels diversifiés.
Crédit photo : Francesca Jeanparis